Pour les enfants de 18 mois à 12 ans*



DU 4 au 8 mars

salle des fêtes Mauze sur le Mignon

10H - 19H (18H Le Dimanche)

NOGTURNE LE SAMEDI 7 MARS AVEG APÉRO DINATOIRE** Buvette Gôuters Bonbons ...



* Un adulte accompagnant obligatoire. Le parc de jeux est surveillé mais les enfants restent sous la responsablité de l'adulte accompagnant. Chaussettes obligatoires (les enfant doivent se déchausser à l'entrée du parc de jeux).** de 18h à 21h. Photos non contractuelles.



Avec la participation des associations de parents d'élèves





Renseignements en mairie 05 49 26 30 35